

RESOLUTION

Pour la promotion du « Street Art » sur le domaine public

- * Regrettant de voir des surfaces sur le domaine public, comme les murs ou des façades, être trop souvent « taguées » ou subir d'autres déprédations.
- * Convaincu que les tags attirent les tags.
- * Conscient des coûts que représente le nettoyage des tags sauvages.
- * Constatant que les tagueurs ne sont que très peu retrouvés.
- * Admiratif des fresques « street art » proposées actuellement à la cité Léopard à Carouge ou encore sur les anciens immeubles détruits il y a peu au Bachet-de-Pesay ou encore sur notre Commune.
- * Relevant que la population adhère à cet « habillage » urbain.
- * Persuadé que le « street art » peut être un centre d'intérêt culturel pour nombre de personnes, l'attire dans les villes dans le monde où ceci est développé n'étant plus à démontrer.
- * Intimement convaincu que les « tags » ne fleurissent pas ou peu sur les fresques réalisées.
- * Désireux de rendre les œuvres réalisées pérennes et non éphémères comme actuellement.

Sur proposition du PDC Plan-les-Ouates :

le Conseil municipal invite le Conseil administratif :

par 19 oui et 1 abstention

- * A encourager la réalisation de fresques « street art » sur des zones du domaine public qui auront été recensées.
- * A soutenir le service culturel de la commune à œuvrer dans ce sens, ainsi qu'avec le Fonds de décoration.

Pour le groupe PDC : Anita DE MITRI, Véronique ÖZAZMAN, Barbara SOULIER, Isabelle WILLIMANN, Vincent GILLET, Philippe ROCHETIN